

**CONTRAT DE DISTRIBUTION NUMERIQUE**

Entre .....

et ci-après dénommé **l'Auteur**,

Et : NUMILOG.COM, dont le siège social est au 113, rue Jean-Marín Naudin, 92220 Bagneux, ci-après dénommée **Numilog**,

**Préalable**

L'Auteur est titulaire de droits sur une ou plusieurs œuvres littéraires ou intellectuelles dont il souhaite confier la promotion et la distribution à Numilog sur son site [www.numilog.com](http://www.numilog.com) et sur des sites partenaires ou appartenant à Numilog (par exemple : [www.jepublic.com](http://www.jepublic.com)). Cette œuvre se présente sous la forme de fichier numérique téléchargeable et/ou sous la forme de livre imprimé. Toutes les prestations ayant permis la réalisation matérielle ou logicielle de ces supports sont réputées avoir fait l'objet d'accords commerciaux entre l'Auteur et différents prestataires, dont éventuellement Numilog, accords indépendants du présent contrat (le "Contrat").

**1. Objet**

L'Auteur confie à Numilog le référencement d'œuvres littéraires ou intellectuelles dont il est titulaire des droits d'auteur (les "Ouvrages", mentionnés en Annexe) sur le site [www.numilog.com](http://www.numilog.com) et sur des sites partenaires ou appartenant à Numilog (par exemple : [www.jepublic.com](http://www.jepublic.com)), la distribution de versions numériques de l'Ouvrage aux formats spécifiés en Annexe depuis ces sites et/ou la promotion des versions imprimées sur ces même sites.

**2. Engagements**

**2.1 Numilog s'engage à réaliser :**

– la création d'une page du site [www.numilog.com](http://www.numilog.com) dédiée à la présentation de chaque Ouvrage concerné par le contrat ; cette page pourra être reprise sur les sites partenaires ou appartenant à Numilog visés au §1.

– le référencement de cette page sur les principaux moteurs de recherche sur Internet

– le classement des Ouvrages dans le menu thématique du site [www.numilog.com](http://www.numilog.com) dans une rubrique spécifique telle que : "Auteurs Indépendants", "Documents Universitaires", "Documents de Formation" ou dans toute autre rubrique préalablement acceptée par l'Auteur.

– la création d'un résumé, d'un extrait court en html et d'un extrait long en PDF visualisables en ligne si l'Auteur le souhaite,

Pour toutes les versions numériques des Ouvrages, Numilog s'engage à utiliser le système de vente en ligne sécurisée disponible sur le site [www.numilog.com](http://www.numilog.com) afin de permettre la vente en ligne de ces versions numériques grâce au paiement en ligne par carte bancaire ou par chèque.

Si cela est demandé par l'Auteur et précisé en Annexe, Numilog s'engage à faire bénéficier les Ouvrages téléchargés des systèmes de gestion des droits numériques adaptés aux différents formats qui sont par ailleurs couramment utilisés sur le site [www.numilog.com](http://www.numilog.com). Ces systèmes visent à protéger les versions numériques des risques de reproduction illicite par transfert et lecture sur des postes de lecture autres que

# NUMILOG.COM

113, rue Jean-Marlin Naudin – 92220 Bagneux – France - Siret 429 979 545 00028 - Internet : [www.numilog.com](http://www.numilog.com)

ceux autorisés. Chaque exemplaire d'ouvrage numérique acheté et téléchargé pourra être installé par le client sur un maximum de **4 appareils de lecture** lui appartenant. Un re-téléchargement pourra être consenti au client sur demande motivée écrite ou par e-mail rappelant le numéro de facture dans le cas de changement d'un de ces appareils de lecture.

Pour tous les Ouvrages que l'Auteur souhaite vendre également en version imprimée, Numilog pourra ajouter sur la page Internet dédiée aux Ouvrages un formulaire de commande qui sera envoyé automatiquement par e-mail à l'Auteur et sur lequel l'Auteur pourra ajouter un message personnalisé. Ce service, indépendant de la distribution numérique des Ouvrages, est payant. Son coût est précisé en Annexe. A sa demande, un lien vers le site Internet de l'Auteur sera également ajouté si le contenu de ce site n'est pas en contradiction avec les valeurs ou l'image de Numilog. La distribution des Ouvrages imprimés et l'encaissement des commandes sur ces ouvrages seront à la charge de l'Auteur ainsi que toutes les responsabilités commerciales y afférant.

**2.2 L'Auteur s'engage** à transmettre à Numilog tous les éléments nécessaires à la mise en œuvre du présent Contrat : fichiers des différentes versions numériques, images de couverture, proposition d'un résumé des Ouvrages et d'un extrait promotionnel, que Numilog se réserve le droit de modifier. Le choix final des éléments descriptifs de l'ouvrage affichés sur les sites de Numilog ou JePublie est effectué par Numilog.

### **3. Distribution sur d'autres sites Internet**

L'Auteur autorise Numilog à distribuer les versions numériques des Ouvrages et/ou à faire la promotion des versions imprimées des Ouvrages sur des sites Internet partenaires ou appartenant à Numilog autres que [www.numilog.com](http://www.numilog.com), dans la mesure où il garantit à l'Auteur que les mêmes conditions de sécurité des paiements et les mêmes systèmes de gestion des droits numériques s'appliqueront lors de la vente sur ces sites. L'Auteur peut à tout moment interdire à Numilog la distribution des Ouvrages sur un site particulier, sans toutefois que Numilog n'ait à requérir d'autorisation de distribution a-priori.

### **4. Prix de l'Ouvrage**

Le prix de vente public TTC des Ouvrages sera mentionné par Annexe. Il s'imposera à tous les sites partenaires de Numilog. Il pourra éventuellement être modifié pour des opérations de promotion acceptées conjointement par l'Auteur et Numilog. Numilog informe l'Auteur que le taux de TVA appliqué à la vente des versions numériques est à la date de signature du Contrat de 19,6%.

### **5. Tarifs et Rémunérations**

L'Auteur versera à Numilog un forfait annuel par Ouvrage pour la présence des Ouvrages sur le site [www.numilog.com](http://www.numilog.com) à compter de la date de signature du Contrat (montant dépendant de la prestation assurée par Numilog, les tarifs applicables étant ceux affichés sur le site [www.jepublic.com](http://www.jepublic.com) au jour de la signature du Contrat). Le montant des forfaits annuels est mentionné dans les Annexes en face de chaque Ouvrage. Il est payable avant la mise en ligne de l'Ouvrage et chaque année deux semaines avant la date anniversaire de l'Annexe.

Numilog versera à l'Auteur des droits de 50% sur le montant H.T. des ventes de versions numériques réalisées sur le site [www.numilog.com](http://www.numilog.com) ou sur tout site partenaire avec lequel Numilog aura passé un accord de distribution de l'Ouvrage.

# NUMILOG.COM

113, rue Jean-Marín Naudin – 92220 Bagneux – France - Siret 429 979 545 00028 - Internet : [www.numilog.com](http://www.numilog.com)

Ces droits seront payables sur une base semestrielle, 30 jours après la fin d'un Semestre et sur la base d'un récapitulatif des ventes envoyé par Numilog. Si toutefois le montant total des Ventes ne dépasse pas 100 euros, le règlement et l'envoi du récapitulatif pourra être reporté au Semestre suivant sans que ce report ne soit possible à la fin d'une année civile.

Les ventes de versions imprimées des Ouvrages réalisées par l'Auteur grâce à la promotion sur le site [www.numilog.com](http://www.numilog.com) ne feront l'objet d'aucune commission de la part de Numilog, l'Auteur en conservant l'entier bénéfice.

## **6. Garanties**

L'Auteur garantit qu'il est titulaire de tous les droits sur les Ouvrages lui permettant en particulier de conclure le présent Contrat, et qu'il s'est acquitté de tous les droits d'auteur nécessaires à la publication des Ouvrages, en y incluant les droits sur les illustrations utilisées dans les Ouvrages. Il garantit que les Ouvrages ne contiennent aucun texte ou image à caractère diffamatoire, raciste ou contraire à une disposition légale ou réglementaire. Il prend à sa charge toutes les conséquences d'éventuelles actions intentées par un tiers contre Numilog du fait de la promotion et de la distribution des Ouvrages.

## **7. Non-Exclusivité et Durée**

Le présent Contrat est conclu pour une durée de un an à titre non exclusif. L'Auteur, qui conserve l'intégralité de ses droits sur les Ouvrages, a la faculté de les distribuer sur les sites Internet de son choix. Le renouvellement du Contrat s'effectuera par tacite reconduction et conditionnellement au paiement par l'Auteur du forfait annuel mentionné à l'Article 5 à la date anniversaire des Annexes concernant ces Ouvrages.

## **8. Notification et Litige**

Tout litige né de l'interprétation ou de l'exécution du Contrat sera soumis au droit français et à la compétence exclusive du Tribunal de Commerce de Paris et de ses juridictions de recours. Toute notification en vertu des présentes sera faite par lettre recommandée avec accusé de réception, aux adresses figurant en tête des présentes.

Fait à BAGNEUX, le / /2007, en deux exemplaires

**L'Auteur**

**Numilog.com**

# NUMILOG.COM

113, rue Jean-Marín Naudin – 92220 Bagneux – France - Siret 429 979 545 00028 - Internet : [www.numilog.com](http://www.numilog.com)

## ANNEXE AU CONTRAT DE DISTRIBUTION NUMERIQUE

Dans le cadre du contrat de distribution numérique

Entre .....

dénotné l'« Auteur » dans le contrat,

Et : NUMILOG.COM, dont le siège social est au 113, rue Jean-Marín Naudin, 92220 Bagneux, dénotnée Numilog dans le contrat,

Et dont l'objet est le référencement d'œuvres de l'Auteur sur le site [www.numilog.com](http://www.numilog.com) et sur des sites partenaires ou appartenant à Numilog, la distribution de versions numériques de ces œuvres et/ou la promotion des versions imprimées de ces œuvres sur ce même site,

Le présent contrat établit une liste d'œuvres, de supports et de formats concernés par ledit contrat.

### 1. Œuvres au format numérique distribuées et vendues sur [www.numilog.com](http://www.numilog.com):

Titre	Formats numériques	Gestion des Droits numériques (oui/non)	Prix numérique TTC	Forfait annuel TTC (en €)
		oui		—

### 2. Œuvres imprimées référencées sur [www.numilog.com](http://www.numilog.com):

Titre	Forfait annuel TTC (en €)
	—

L'Auteur

Numilog.com